



n° 184

Décembre 2012

## Les bassins de vie 2012 structurent le territoire de la région Centre



*En région Centre, le quotidien s'organise autour de 96 bassins disposant des principaux équipements de la vie courante. Ces territoires sont hétérogènes en termes de surface, de population et de niveau d'équipement. Les bassins urbains sont bien équipés pour faire face aux besoins d'une population nombreuse. En zone rurale, les bassins comprenant des pôles d'emplois sont souvent mieux pourvus que les bassins périurbains, pourtant plus dynamiques démographiquement. Pour une partie de la population de l'espace rural, les distances d'accès aux équipements sont parfois importantes.*

Le bassin de vie, conçu pour qualifier l'espace rural, constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux principaux équipements de services et commerces de la vie courante. Analyser l'organisation de la région par l'intermédiaire de ces territoires renforce la compréhension des conditions de vie de ses habitants. Cette approche permet d'alimenter la réflexion en matière de politiques sociales et d'aménagement du territoire.

Les bassins de vie s'articulent autour d'un pôle pourvu d'un certain nombre d'équipements de la gamme intermédiaire (supermarché, collège, laboratoire d'analyses médicales...). Les pôles sont constitués par une commune centre ou plus fréquemment par une unité urbaine. Une unité urbaine appartient à un seul bassin de vie.

Un bassin de vie est attribué à une région si la majorité de sa population y habite. Ainsi, le Centre est constitué de 96 bassins de vie dont vingt-deux englobent des communes hors de la région. C'est le

cas du bassin de Malesherbes situé pour partie en Île-de-France, dont les trois quarts des habitants vivent en région Centre.

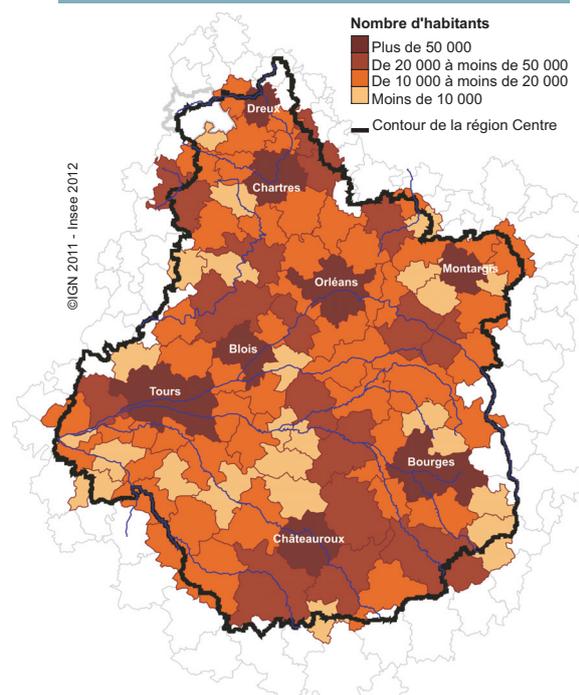
Par ailleurs, certaines communes régionales appartiennent à l'un des quatorze bassins de vie non affectés à la région. Par exemple, celui de Nevers en Bourgogne comprend quelques communes du Centre (Cuffy, Cours-les-Barres, Jouet-sur-l'Aubois...).

### Des bassins aux surfaces et densités différentes

Chaque bassin de vie de la région abrite en moyenne 26 700 habitants sur 416 kilomètres carrés (km<sup>2</sup>), répartis sur une vingtaine de communes. Ces moyennes masquent une grande variété de situations.

La majorité des bassins comptent entre 10 000 et 20 000 habitants et un quart moins de 10 000. Quelques-uns sont très peuplés, notamment ceux des chefs-lieux de département.

### La moitié des bassins entre 10 000 et 20 000 habitants



Source : Insee, Recensement de la population 2009

## Une majorité de bassins aux faibles densités de population

Type de bassin de vie	Nombre de bassins	Superficie moyenne par bassin (km <sup>2</sup> )	Population					
			densité moyenne (hab/km <sup>2</sup> )	2009	moyenne par bassin	évolution annuelle moyenne 1999-2009 (%)	Part des moins de 30 ans (%)	Part des 65 ans et plus (%)
Structuré par un grand pôle	10	711	185	1 317 400	131 800	0,25	37,6	16,9
Structuré par un pôle moyen	10	577	45	257 800	25 800	0,19	32,6	21,3
Périurbain	32	276	51	453 500	14 200	0,95	35,7	16,0
Structuré par un petit pôle	22	472	32	335 500	15 300	0,42	30,0	24,0
Autres	22	356	25	197 100	9 000	0,36	29,5	24,7
<b>Ensemble</b>	<b>96</b>	<b>416</b>	<b>64</b>	<b>2 561 300</b>	<b>26 700</b>	<b>0,39</b>	<b>35,1</b>	<b>18,7</b>

Source : Insee, Recensements de la population

Les bassins de vie régionaux présentent également des superficies inégales, moins de 100 km<sup>2</sup> pour le plus petit, Beaumont-en-Véron en Indre-et-Loire, à près de 1 250 km<sup>2</sup> pour celui de Tours, le plus vaste. Leur superficie est liée à celle de leur pôle de services et au caractère plus ou moins urbanisé de l'espace. Les plus grands bassins sont généralement de deux sortes : ceux comportant de vastes pôles urbains et ceux occupant les espaces les moins urbanisés.

Ainsi, en zone urbaine, les bassins comprennent l'ensemble de l'unité urbaine à laquelle s'ajoute des communes environnantes. C'est le cas de celui de Tours dont la superficie de l'unité urbaine est particulièrement importante.

En zone rurale, la vie s'organise autour de pôles de services intermédiaires peu nombreux et dispersés. Ces pôles attirent des populations de communes par-

fois éloignées, ce qui étend la taille de ces bassins, cas fréquents dans le sud de la région. Par exemple, le bassin de Saint-Amand-Montrond couvre près de 1 230 km<sup>2</sup> pour une faible densité de population : 28 habitants par kilomètre carré (hab/km<sup>2</sup>).

L'espace périurbain du nord de la région et des abords de l'axe ligérien est composé de bassins moins étendus et plus denses en population, pouvant dépasser 100 hab/km<sup>2</sup>. La présence de nombreux pôles de services sur cet espace limite leur aire d'influence.

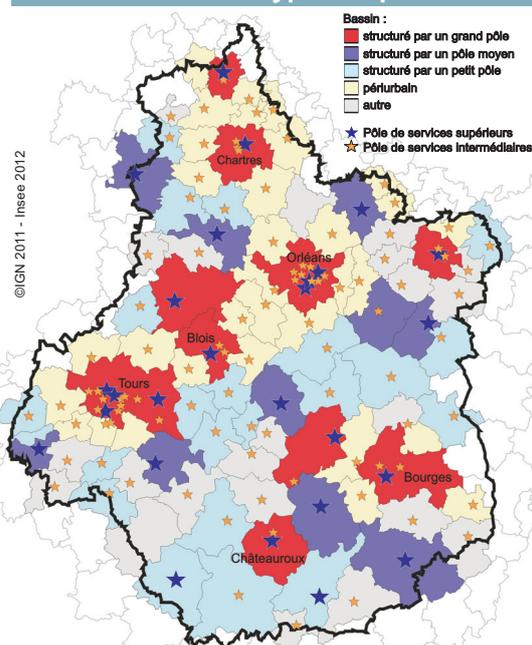
Les caractéristiques des bassins de vie dépendent de la taille de leurs pôles et de la nature du territoire. Une typologie en cinq catégories est ainsi réalisée, leurs pôles étant identifiés selon le zonage en aires urbaines. Ce classement permet de repérer des enjeux pour chaque territoire à partir d'indicateurs socio-démographiques, du niveau et de l'accès aux équipements.

dynamiques que l'ensemble de ceux de la région (0,39 %). La population, comme sur l'ensemble des territoires très urbanisés, est relativement jeune, 38 % des habitants ont moins de 30 ans, taux supérieur de 3 points à la moyenne régionale.

La population de ces zones a facilement accès à l'ensemble des équipements de la vie courante et à ceux de gamme supérieure (lycée, hôpital, hypermarché...). Malgré des superficies importantes, la présence d'équipements bien répartis sur le territoire limite leur temps d'accès. Ainsi, une grande partie des habitants met moins de dix minutes pour accéder à un équipement de la gamme supérieure.

Le bassin de vie de Vendôme fait figure d'exception dans cette catégorie avec des temps d'accès plus élevés. En effet, il dispose d'un peu moins d'équipements de gamme supérieure (30 sur 35 recensés) et d'une forte part de population dispersée, éloignée de ces équipements.

### Les bassins de vie selon les types de pôles



Source : Insee, Base permanente des équipements

### Les bassins de vie de grand pôle : des équipements nombreux et d'accès rapide

Parmi les 96 bassins de vie de la région, dix sont structurés autour de grands pôles urbains proposant de nombreux emplois. Il s'agit des bassins centrés sur les chefs-lieux départementaux auxquels s'ajoutent Montargis, Dreux, Vendôme et Vierzon.

Au total, 1 317 000 habitants y résident, soit la moitié de la population des bassins de vie régionaux.

Ces territoires sont souvent densément peuplés, en moyenne 185 hab/km<sup>2</sup> contre 64 hab/km<sup>2</sup> pour l'ensemble des bassins du Centre.

En moyenne, chaque bassin s'étend sur plus de 700 km<sup>2</sup> et regroupe 39 communes. Avec une évolution démographique de 0,25 % par an entre 1999 et 2009, principalement due au solde naturel, ces bassins sont moins

### Les bassins de vie de pôle moyen : un bon niveau d'équipement

Dans la région, dix bassins de vie sont caractérisés par une unité urbaine comptant entre 5 000 et 10 000 emplois. C'est le cas par exemple de Saint-Amand-Montrond et de Sully-sur-Loire.

Ils s'étendent en moyenne sur 580 km<sup>2</sup>, surface assez importante, et présentent une densité peu élevée de 45 hab/km<sup>2</sup>. Près de 258 000 habitants y résident, soit 10 % de la population des bassins régionaux. Ces territoires, accueillant une population assez âgée, sont peu dynamiques démographiquement. La hausse annuelle moyenne de population, 0,19 % entre 1999 et 2009, est la plus faible de l'ensemble des bassins.

Ces territoires sont bien équipés. Les habitants disposent de l'ensemble des équipements de la gamme intermédiaire et de 26 sur 35 de la gamme supérieure. Ceux du domaine de la santé y sont bien présents.

Parmi eux, le bassin de Sully-sur-Loire est moins bien pourvu (12 équipements supérieurs sur 35) mais il bénéficie de la relative proximité de pôles de services supérieurs (Gien et Orléans).

Au sein de ces bassins de vie, les temps d'accès aux équipements sont élevés du fait de l'éloignement d'une partie de la population. En effet, les pôles concentrent la grande majorité des équipements mais seulement un habitant sur deux y réside. Ceci est particulièrement vrai pour le bassin de Saint-Amand-Montrond, presque aussi vaste que celui de Tours. La moitié de sa population est à dix minutes ou plus d'un équipement de gamme intermédiaire. Seules quelques communes, notamment Châteauneuf-sur-Cher, proposent une large diversité de commerces et de services du quotidien mais très peu de gamme intermédiaire ou supérieure.

### Les bassins de vie périurbains : peu d'équipements pour une population en hausse

Les 32 bassins de vie périurbains se concentrent autour de l'axe ligérien, des franges franciliennes ainsi que dans l'espace multipolarisé du nord régional, de Bourges et de Vierzon.

Ils sont faiblement étendus, en moyenne 280 km<sup>2</sup>, et répartis sur une quinzaine de communes. Ils regroupent 453 500 habitants, soit près de 18 % de la population des bassins régionaux. Leur densité, de 51 hab/km<sup>2</sup>, est la plus élevée après celle des grands pôles. Elle dépasse même 100 hab/km<sup>2</sup> sur les zones d'Épernon et Maintenon dans l'Eure-et-Loir, de Monts en Indre-et-Loire.

Ces bassins attirent des actifs travaillant dans de grands pôles urbains. L'évolution annuelle moyenne de population, proche de 1 %, est nettement supérieure à la moyenne régionale. Ce dynamisme démographique porté par les migrations

est également soutenu par un solde naturel positif. Ce dernier s'explique par la présence de couples avec enfants et une part plus faible de seniors.

Ces territoires se caractérisent par un faible niveau d'équipement, parfois inférieur à celui des bassins de pôles ruraux. Ils ne disposent en moyenne que de 25 équipements sur les 31 de la gamme intermédiaire et de seulement 4 sur les 35 de la gamme supérieure, avec un déficit notamment pour l'enseignement et la santé. De plus, les équipements sont fortement concentrés dans les pôles et donc d'accès plus long pour la population qui en est éloignée. Ainsi, une partie importante de la population de ces bassins périurbains mettra dix minutes ou plus pour accéder à un équipement de gamme intermédiaire et plus de vingt minutes pour un de gamme supérieure.

Cependant, une forte part de la population de ces zones, actifs, étudiants, voire jeunes retraités, fréquentent quotidiennement les pôles d'emplois urbanisés et bénéficient ainsi de l'ensemble des équipements.

### Les bassins de vie de petit pôle : plutôt bien équipés

En région Centre, 22 bassins de vie s'articulent autour de petits pôles, c'est-à-dire des unités urbaines dotées d'au moins 1 500 emplois, telles Argenton-sur-Creuse, Bourgueil ou Salbris.

Chaque bassin compte en moyenne 15 200 habitants répartis sur 470 km<sup>2</sup> et 18 communes. La densité y est faible : 32 hab/km<sup>2</sup>. Ces territoires qui regroupent 335 500 habitants, soit 13 % de la population des bassins de vie, présentent un certain dynamisme démographique. L'évolution annuelle moyenne de population atteint 0,42 %, supérieure à celle de nombreux bassins de la région. Cette croissance portée par les migrations s'explique en partie par

l'arrivée de jeunes retraités en provenance d'Île-de-France, mais également par la venue de populations plus jeunes qui s'éloignent de plus en plus des pôles d'emplois. Ces territoires, aux populations plutôt âgées, restent attractifs grâce à leur niveau d'équipement relativement correct. Ils sont mieux équipés que ceux situés dans l'espace périurbain, notamment en matière de services aux particuliers, de commerces ou d'équipements sportifs. Du fait de leur éloignement des grandes villes, les temps d'accès aux équipements de gamme supérieure sont relativement longs. Ainsi, pour près de la moitié de la population de ces bassins de vie, accéder à un de ces équipements prend plus de vingt minutes. Malgré des superficies relativement importantes, les temps d'accès aux commerces et services de la gamme intermédiaire restent dans la moyenne des bassins de vie régionaux. Cela s'explique par la présence de plusieurs communes qui suppléent le pôle. C'est le cas dans le bassin d'Argenton-sur-Creuse où le temps d'accès aux équipements intermédiaires est comparable au bassin de Sainte-Maure-de-Touraine, cinq fois et demi moins étendu. Des communes comme Saint-Gaultier, Éguzon-Chantôme ou Saint-Benoît-du-Sault permettent aux habitants de ne pas être tributaires du seul pôle d'Argenton-sur-Creuse.

### Les autres bassins : peu équipés pour une population âgée

Les 22 autres bassins de vie dépendent d'une petite commune ou d'une petite unité urbaine de moins de 1 500 emplois, comme par exemple, Dun-sur-Auron dans le Cher, Lorris dans le Loiret ou Valençay dans l'Indre.

Ces territoires se situent dans les zones les moins denses et regroupent 197 000 habitants, soit 8 % de la population des bassins de la région. En moyenne, chacun occupe près de 360 km<sup>2</sup>, avec 9 000 personnes

## Des niveaux d'équipement différents

Type de bassin de vie	Nombre moyen de variété d'équipements							
	Gamme			Domaine				
	de proximité (sur 29)	intermédiaire (sur 31)	supérieure (sur 35)	des services aux particuliers (sur 28)	du commerce (sur 19)	de l'éducation (sur 24)	de la santé (sur 60)	du sport et des loisirs (sur 19)
Structuré par un grand pôle	29,0	30,8	33,8	26,0	18,8	15,4	50,1	14,2
Structuré par un pôle moyen	29,0	30,5	26,4	22,6	17,2	6,5	36,8	13,1
Périurbain	28,9	24,6	3,6	19,7	12,4	3,4	13,8	10,6
Structuré par un petit pôle	29,0	27,2	8,3	20,8	14,1	4,1	18,5	11,2
Autres	28,7	22,0	3,2	18,9	11,5	3,3	12,8	10,2
<b>Ensemble</b>	<b>28,9</b>	<b>25,9</b>	<b>10,1</b>	<b>20,7</b>	<b>13,8</b>	<b>5,1</b>	<b>20,8</b>	<b>11,4</b>

Source : Insee, Base permanente des équipements 2010

réparties sur seize communes. Ces bassins, très peu denses (25 hab/km<sup>2</sup>) présentent un assez faible dynamisme démographique (0,36 % en moyenne annuelle), tiré par l'excédent migratoire. La population est particulièrement âgée : le quart des habitants a plus de 65 ans, soit 6 points de plus que la moyenne des

bassins. Ces territoires se distinguent des précédents par un niveau d'équipement plus faible. La population est éparse, seul un tiers réside dans le pôle. Le faible niveau d'équipement et la dispersion de la population induisent des temps d'accès relativement longs. Par exemple, aller aux urgences, dans un hypermarché ou tout

autre équipement de gamme supérieure nécessitera au moins vingt minutes de trajet pour plus de la moitié de la population de ces bassins de vie. Pour les équipements intermédiaires, le temps de trajet sera de l'ordre de sept à dix minutes selon les bassins de vie. ♦

## Pour comprendre ces résultats

### Définitions

#### Équipement

Un équipement est un lieu d'achat de produits ou de consommation de services. Les équipements répertoriés dans la base permanente gérés par l'Insee relèvent de six domaines (services aux particuliers, commerce, enseignement, santé-social, transport, sport, loisirs et culture) et sont regroupés en trois gammes, selon leur fréquence sur leur territoire et la proximité du service rendu.

**La gamme de proximité** comporte 29 équipements : poste, banque-caisse d'épargne, épicerie-supérette, boulangerie, boucherie, enseignement du premier degré, médecin omnipraticien, pharmacie, taxi...

**La gamme intermédiaire** comprend 31 équipements : police-gen-

darmerie, supermarché, librairie, collège, laboratoire d'analyses médicales, ambulance, bassin de natation...

**La gamme supérieure** recense 35 équipements : Pôle emploi, hypermarché, lycée, urgences, maternité, médecin spécialiste, cinéma...

**Le temps d'accès aux équipements** correspond au temps mis pour faire le trajet aller (depuis son domicile) jusqu'à la commune la plus proche possédant l'équipement. S'il est présent dans la commune de domicile, la durée est égale à zéro. Ces durées sont calculées pour des trajets en voiture en heures creuses à partir du distancier intercommunal Odomatrix développé par l'institut national de la recherche agronomique (Inra).

### Méthodologie

#### Les bassins de vie 2012

Le bassin de vie constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Il est structuré par un pôle, commune ou unité urbaine, disposant d'un panier d'équipements intermédiaires.

Deux étapes principales permettent de délimiter le périmètre des bassins de vie :

➤ L'identification des pôles : les communes ou les unités urbaines disposant d'au moins 16 des 31 équipements intermédiaires sont qualifiées de pôles.

➤ La délimitation du bassin de vie c'est-à-dire de la zone d'influence de ces pôles. Cette zone se compose des communes « non-pôles » les plus proches, la proximité se mesurant en temps de trajet, en heures creuses par la route. Ainsi, pour chaque commune et pour chaque équipement non présent sur la commune, on détermine la commune la plus proche disposant cet équipement. Des itérations successives permettent de dessiner le périmètre des bassins de vie. Les équipements intermédiaires mais aussi les équipements de proximité sont pris en compte, afin de ne pas éclater un bassin de proximité sur plusieurs bassins de vie.

La base permanente des équipements 2010 a servi à l'élaboration des bassins de vie. Le précédent zonage en bassins de vie avait été défini en 2003 à partir des données de l'inventaire communal, enquête aujourd'hui abandonnée et des flux domicile-travail.

#### Typologie des bassins de vie

La typologie des bassins de vie 2010 s'appuie sur le zonage en aire urbaine (ZAU2010), pour qualifier les pôles structurants des bassins de vie.

Les pôles de services autour desquels ont été construits les bassins de vie ont été caractérisés par leur appartenance à une des catégories du zonage en aire urbaine :

- grands pôles urbains
- pôles moyens
- petits pôles
- espace périurbain
- autres

Dans les trois premiers cas (petits, moyens et grands pôles), on reprend les catégories du zonage en aires urbaines 2010. L'espace périurbain est composé des couronnes des grands pôles urbains, et de l'espace multipolarisé des grandes aires. Les pôles de services qui n'appartiennent pas à ces quatre catégories sont regroupés sous la rubrique « autres ». Les pôles qui les structurent sont des communes (ou unités urbaines) isolées, hors influence des villes ou des communes (ou unités urbaines) appartenant à l'espace multipolarisé « autres » (hors influence des grandes aires urbaines). Les couronnes des petits et pôles moyens ne contiennent pas de pôles de services.

### Directeur de la publication

Dominique Perrin

### Coordination des études

Olivier Aguer

### Équipe de projet

Annie Clerzau  
Benjamin Méreau  
Véronique Tagnati

### Rédaction en chef

Philippe Calatayud  
Danielle Malody

### Maquettiste / Webmestre

Hélène Ferreira Fernandes /  
Yves Dupuis

### Relations médias

Martine Blouin  
Hortense Robert

### Pour en savoir plus

« Le nouveau zonage en bassins de vie de 2012 -Trois quarts des bassins de vie sont ruraux », *Insee Première* n° 1425, décembre 2012.

« Les aires urbaines de la région Centre s'étendent et se densifient peu », *Insee Centre Info* n° 173, octobre 2011.

« Vers une meilleure adaptation des équipements à la population en région Centre », *Insee Centre Info* n° 169, juin 2011.

« Les bassins de vie des bourgs et petites villes : une économie résidentielle et souvent industrielle », *Insee Première* n° 954, avril 2004.

« La France en 1916 bassins de vie », *Économie et statistiques* n° 402, 2007.

### Institut national de la statistique et des études économiques

Direction régionale du Centre  
131 rue du faubourg Banner  
45034 Orléans Cedex 1

Tél : 02 38 69 52 52 - Fax : 02 38 69 52 00

[www.insee.fr/centre](http://www.insee.fr/centre)